

Annexe D
Critères d'évaluation

Supplier: _____

Fournisseur : _____

Critères obligatoires d'évaluation

1. Les propositions DOIVENT être conformes aux exigences obligatoires suivantes. Les propositions doivent être appuyées par suffisamment de détails appropriés, surtout lorsqu'une preuve à l'appui est exigée en vertu d'un critère obligatoire. Les propositions qui ne respectent pas tous ces critères obligatoires seront non-conformes et elles seront rejetées.
2. Les critères obligatoires d'évaluation sont les suivants :

ATTENTION PROPOSANTS : VEUILLEZ INSCRIRE LES NUMÉROS DES PAGES DE VOTRE PROPOSITION OÙ LES CRITÈRES SUIVANTS SONT TRAITÉS.

			POUR FINS D'ÉVALUATION UNIQUEMENT		
	Exigence	No page	Conforme	Non conforme	Observations
1.	Doit fournir une copie d'une attestation ou une licence autorisant à effectuer ce genre de travail, c-à-d, une licence de réparation de réfrigérateurs et un certificat de réparation des appareils ménagers.				
2.	Fournir une lettre de couverture, un certificat d'autorisation et la cote d'expérience de la part de la Commission provinciale des accidents du travail.				

Annexe D
Critères d'évaluation

3.	<p>Fournir une lettre d'un courtier d'assurance ou d'une société d'assurance qui est autorisée à faire affaires au Canada, attestant que si le soumissionnaire se voit octroyer le contrat, il peut être assuré en vertu d'une police de responsabilité commerciale générale pour être conforme aux modalités de ce contrat.</p>			
----	--	--	--	--

Exigences obligatoires : Réussi _____ Échec _____

Équipe d'évaluation

Département	Nom de l'évaluateur (lettres moulées)	Signature	Date
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____